

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 20 mars 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 13 mars 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, Mme MONTANES Véronique, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h10), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h10), M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique (arrivé à 19h45), M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuel.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 38

Excusés : M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine, Mme PONCET Sylvie, M. DESBENOIT Bernard, Mme JOLY Michelle, Mme TROUILLET Nelly, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DUBUIS Pascal.

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. DUBUIS Pascal à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. LAPALLUS Marc (Cuinzier).

N°2025/N°076

OBJET : VALIDATION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR L'AIRE DE COVOITURAGE DES 3 MOINEAUX

M. Guillaume DESCAVE, Vice-président en charge du Plan Climat rappelle que Charlieu-Belmont Communauté a confié une mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'aménagement d'un pôle intermodal au carrefour des 3 moineaux à Vougy au bureau d'études Réalités. A l'issue de la phase APD et PRO validée par la collectivité, Charlieu Belmont Communauté a procédé à une consultation pour les travaux (estimation prévisionnelle d'un montant de 120 256,50 € HT pour les travaux) sous la forme d'une procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux, à lot unique.

La date prévisionnelle de début des prestations est avril 2025.

La date prévisionnelle d'achèvement des prestations est fin juin 2025.

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé en date du 10/02/2025 sur le profil d'acheteur de la collectivité et publié au BOAMP et au Pays Roannais.

La date limite de dépôt des candidatures et offres dématérialisées était fixée le 28/02/2025 à 17h00.

Le délai de validité des offres est fixé à 200 (deux cent) jours et court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

Réception de plis :

Quatre entreprises ont présenté une offre. Celles-ci sont :

- PONTILLE SAS
- CHAVANY TP
- EIFFAGE
- EUROVIA DALA

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0 points
2-Valeur technique	60.0 points
2.1-Méthodologie d'intervention pour la réalisation des travaux (coefficient 3)	12 points
2.2-Les moyens humains et matériels que l'entreprise entend affecter au chantier (coefficient 3)	12 points
2.3-Le planning d'exécution et le phasage (coefficient 3)	12 Points
2.4-La provenance des produits et matériaux (avec fiches produits) (coefficient 3)	12 points
2.5-La démarche développement durable de l'entreprise appliquée au chantier (coefficient 3)	12 points

Au regard des critères d'appel d'offres et en application de ceux-ci, l'entreprise qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse après analyse des offres est celle de l'entreprise PONTILLE SAS, qui obtient la note globale de 85/100, pour un montant 100 000,00 € HT soit 120 000,00 € TTC.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- retiens l'entreprise PONTILLE SAS, sise 2025 route de Villemontais - 42300 VILLEREST – pour les travaux d'aménagement d'un pôle intermodal au carrefour des 3 moineaux à Vougy pour un montant Solution de base de 100 000,00 € HT soit 120 000,00 € TTC,
- autorise M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché et tous les documents afférents,
- dit que les dépenses et les recettes afférentes sont prévues en investissement sur le budget principal.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Cuinzier
M Marc LAPALLUS



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250320-2025-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2025
Publication : 27/03/2025